



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
6 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 6 novembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

19 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, M. Guillaume HUBERT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

8 excusé(e)s :

M. Pierre AVENET ayant donné pouvoir à M. Yves LE ROUX
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS
Mme Séverine BUFFERAND ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à M. Guillaume HUBERT
Mme Fabienne MONTEBAULT ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS
Mme Leslie SALIOT ayant donné pouvoir à M. Sylvain NEVEU
M. Grégory FONTENEAU
Mme Laura ESNAULT

0 absent(e)

Secrétaires de séance : Mme Cécile MARCHAND – M. Sylvain NEVEU

Date de convocation : le 31 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_11_06_06

Nomenclature : 712

Décision modificative

Rapporteur : M. Frédéric SALAUN

M. Frédéric SALAUN, rapporteur, rappelle au conseil municipal la délibération n° 2023_09_25_05 décidant l'acquisition par voie de préemption d'un bien situé à Saint-Aubin-du-Cormier, 16 rue du Stade, pour un prix de 334 000 €. Cette dépense n'ayant pas été prévue au budget primitif, il convient de prendre une décision modificative afin d'intégrer les crédits majorés d'une estimation des frais de notaire.

Dépenses investissement				
Chapitre	Article	Fonction	Opération	Montant
21	2115	551	10003	344 000 €

Recettes investissement				
Chapitre	Article	Fonction	Opération	Montant
021	021	01	OPFI	344 000 €

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Fonction	Montant
65	65888	020	-344 000 €
023	023	01	344 000 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 4 « ABSTENTIONS » (Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, M. Sylvain NEVEU et Mme Leslie SALIOT) et 21 voix « POUR » :

- accepte la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

